

Actualisation : Habilitation électrique pour non-électricien

Délibération 51/CP du 10 mai 1989*

OBJECTIF

Vérifier l'adéquation des habilitations obtenues dans le passé avec les activités électriques à risques

COMPETENCES ACQUISES

- Pour l'intervenant non-électricien revoir ou connaître les règles de sécurité de l'habilitation H0 ou B0
- Pour le chargé d'intervention élémentaire réalisant de petits travaux électriques, revoir ou connaître les règles de sécurité de l'habilitation BS

POUR QUI ?

Artisan, chef d'entreprise, salarié ou porteur de projet

CONTENU DE LA FORMATION

LA THEORIE

- Les installations électriques et généralités
- Les risques liés à l'électricité et les conséquences
- La réglementation et les responsabilités encourues
- Les situations d'urgence
- L'habilitation électrique
- Les mesures de protection

**Délibération relative aux mesures particulières de protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (CTNC)*

LA PRATIQUE

- Mise en situation pratique : risques face au tableau électrique général

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges à partir de cas concrets
- Un livret technique est remis à chaque Validation

VALIDATION

- Test d'évaluation : un questionnaire de connaissance permet au formateur de délivrer en fin de formation un avis d'habilitation électrique
- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

PRÉREQUIS

- Personnel non-électricien dont l'habilitation électrique remonte à 3 ans ou dont le suivi annuel montre une évolution des opérations



8 heures – 1 jour



7 h 30 – 16 h 30



5 à 8 stagiaires

RYTHME



19 950 XPF *
28 500 XPF

*** Prix pour le Chef
d'entreprise artisanale**

LIEUX

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes de la CMA de Koné, La Foa et Poindimié

FORMATEUR

Professionnel expérimenté, diplômé intervenant en électricité et de la prévention des risques électriques